

Département des
HAUTES-ALPES
Arrondissement
de BRIANCON

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 11 octobre 2022

Date de la

Convocation :

6 octobre 2022

Date d’Affichage :

14 octobre 2022

Objet : Délibération n° 2022-109

Personnel communal : modification du tableau des effectifs.

**L’an deux mille vingt-deux, le onze octobre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 10 – Nombre de pouvoirs : 4

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine (jusqu’à la délibération n° 114), ROUX Catherine.

Étaient représentés : M. PONS Nicolas par M. FINE Sébastien, M. LAURENT Sylvain par Mme GRANET Céline, Mme MOYA Nadine par Mme ARNAUD Patricia (à partir de la délibération n° 115), M. CORDIER Georges par M. FAURE-BRAC Christian, Mme ROMAN Leslie par M. ARNAUD Cyril.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

VU la délibération n° 2022-092 du 09/08/2022 relative à la création d’un emploi d’adjoint administratif pour une durée de 28 heures hebdomadaires

CONSIDERANT qu’en complément de la délibération susvisée il convenait de procéder également à la suppression d’un emploi d’adjoint administratif pour une durée de 28 heures hebdomadaires

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l’unanimité, décide :

– à compter du 1^{er} septembre 2022 : de supprimer un poste d’adjoint administratif pour une durée de 20 heures hebdomadaires,

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,
Sébastien FINE